

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX - Paul SAGE - Patrice MAILLY - André TREMEAUD –
Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT - Armand BRIGAUD - Jean Marc DURY - Hubert FENEON - Vincent
FENEON - Marion GAIN - Isabelle GILLES - Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX -

Procurations : Jean-Marie JOBARD à Valérie Lacroix

Absents : néant

Secrétaire de séance : Valérie Pilloux

Date de convocation : 10 novembre 2016

Date affichage : 14 novembre 2016

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 6 octobre 2016, pas de remarque, Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le maire demande de rajouter deux délibérations :

- Nomination de deux délégués suppléants au Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais
- Avenants marché Site multiservice

Délibérations :

1/ Révision du loyer Bar Restaurant "Le Vert Pré" :

Après lecture d'une demande écrite de Guy TEITGEN, le conseil accepte de ne pas appliquer l'augmentation prévue à compter du 1^{er} décembre 2016 et de maintenir jusqu'à fin novembre 2017 le montant de ses loyers au niveau actuel.

15 voix pour.

2/ Attribution d'un fonds de concours à la Communauté de Communes du Charolais :

Le Conseil Municipal adopte le principe d'attribution d'un fonds de concours à La Communauté de Communes du Charolais pour la prise en charge des frais d'entretien des locaux de la micro crèche comme il en avait été décidé lors du transfert de la compétence de la petite enfance en janvier 2010.

Un fonds de concours de 3 292.48 euros pour l'année 2016 est attribué par la commune à la communauté de communes pour 227 heures de ménages effectuées à la Micro-Crèche.

15 voix pour.

3/ Répartition du solde au 31 12 2016 du SIVOS suite à la dissolution :

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'à la suite de la dissolution du SIVOS au 31 12 2016, le solde de trésorerie sera réparti par moitié entre les deux communes membres : Saint Julien de Civry et Lugny les Charolles

15 voix pour.

4/ Assainissement : décision modificative n° 1 :

Dans la comptabilité, 3 euros seront prélevés sur le poste « Intérêts » pour être alloués au poste « Honoraires ».

15 Voix pour.

5/ Nomination de deux délégués suppléants au Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Comité syndical du Syndicat intercommunal des eaux du Brionnais a décidé, dans sa séance du 1^{er} mars 2016 de modifier ses statuts en instaurant des délégués suppléants aux délégués titulaires, afin de pallier au problème de quorum.

L'arrêté préfectoral modifiant les statuts ayant été signé le 3 novembre 2016, il convient maintenant de nommer les deux délégués pouvant suppléer André TREMEAUD et Vincent FENEON délégués titulaires.

Armand BRIGAUD et Jean Marc DURY sont désignés comme délégués suppléants au syndicat intercommunal des eaux du Brionnais
15 voix pour.

6/ Avenants marché Site multiservice

Un avenant au marché public sur le lot n°3 portant sur le nettoyage du toit par l'entreprise Nugues a été ramené à un montant total net de 188,46€ TTC, après déduction d'un avoir.

15 voix pour.

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers des différents locataires :

L'état de paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

2/ Accessibilité de la mairie :

Le maire et André TREMEAUD présentent le plan tracé par Arc Phi pour l'accès aux personnes à mobilité réduite de la mairie. Un stationnement à l'arrière du bâtiment avec accès en pente douce est prévu pour un véhicule.

L'architecte a proposé un parking avec quatre places supplémentaires mais le surcoût semble trop important compte tenu des subventions possibles.

Une réunion de travail avec l'architecte est prévue vendredi 25 novembre à 9h30 en mairie.

Une étude sera également faite pour un aménagement paysager le long de la façade devant la mairie.

Le sondage du sol a été réalisé le 14 novembre par l'entreprise Geotec. L'état des subventions relatif à ce projet est présenté au conseil municipal.

3/ Réhabilitation de l'ancienne bibliothèque :

Le Maire présente les subventions accordées pour l'aménagement d'un local accueillant un médecin et un infirmier. Ce local se trouvant en lieu et place de la bibliothèque actuelle et de l'appartement.

4/ Demande de la cantine pour vente des sapins :

La cantine va organiser une vente de sapins et de brioches avec une buvette autour de l'église le dimanche 11 Décembre à partir de 10 heures.

5/ Mur de soutènement :

Un habitant sollicite la participation financière de la commune pour l'arasement d'un mur de soutènement le long d'une route communale.

6/ Illuminations : devis

Le choix se porte sur l'entreprise Conect pour un montant de 594 € TTC. Les illuminations seront posées avant le 8 décembre.

7/ Bulletin municipal :

Il est en cours d'élaboration mais beaucoup d'associations n'ont pas donné leur compte rendu. Elles seront relancées dans les plus brefs délais.

8/ Vœux du maire : nouveaux habitants et naissances 2016 :

Samedi 7 janvier 2017 à 20 heures à la salle paroissiale.

La liste des nouveaux habitants et naissances 2016 est présentée au conseil municipal.

9/ Toit église :

De nombreux pigeons nichent sous le toit de l'église. Il faut envisager une solution pour les empêcher d'accéder sous le toit. Différentes solutions sont abordées : deux devis sont présentés par le maire ; L'entreprise Emorine réalisera les travaux.

10/ Point sur la garderie :

L'état de fréquentation des garderies depuis la rentrée est présenté avec une petite baisse de fréquentation.

11/ Réflexion sur la réfection de la voirie pour le bourg :

La réfection de la voirie depuis l'angle de la place Bernard Thévenet jusqu'à la départementale y compris le tour de l'église sera étudiée.

12/ Demande de 2 habitants : réflexion sur l'accueil de migrants.

M-Claude CLEMENT et A-Marie LAVEDER présentent les réflexions de certains habitants sur les problèmes des migrants. Le CADA de Digoin recherche un logement pour une famille arménienne avec trois enfants qui est en situation de régularisation. L'association des amis du CADA gère les loyers des familles.

Mme CLEMENT et Mme LAVEDER demandent au conseil s'il accepterait d'accueillir cette famille.

Le conseil municipal, après échanges, charge le maire de se mettre en contact avec la présidente de l'association pour voir si l'état de l'appartement peut convenir.

13/ Gestion et entretien de la commune :

De nombreux travaux d'entretien seraient à faire dans la commune ; une liste va être dressée pour définir les priorités pour l'employé communal.

14/ Agence postale

L'agence s'installera dans les nouveaux locaux le 15 Décembre.

15/ Défibrillateur

Le défibrillateur sera installé dans la cour du site multiservices.

La formation aux premiers secours pourrait être assurée dans l'espace de la future Médiagora.

Questions diverses :

1/ Avenir Salle Paroissiale :

Le maire rappelle que dans un avenir proche la convention (sur l'exploitation de la salle) entre l'évêché et la commune arrivera à son terme. Des pistes, notamment de remise aux normes et d'aménagement de la salle, sont discutées.

2/ Parking école :

La DRI a rencontré le Maire et André Tremeaud pour envisager de délimiter le parking de l'école le long de la départementale : la DRI suggère un système appelé trapèze avec passage piéton intégré. Le maire se renseigne sur les subventions possibles et le coût.

3/ Point sur le personnel de la micro crèche et mise en sécurité :

Isabelle Alloin a quitté la micro crèche pour intégrer le multi-accueil de Charolles.

L'équipe du personnel se compose de : Nicole Pierre, Patricia Alloin, Sylvie Lorton et Sandrine Chapuis.

La directrice transmet à la commune le protocole de sécurité de mise en sécurité des enfants et du personnel : l'achat d'une base téléphonique est à prévoir.

4/ Croix Rouge Française :

Elle entreprend une campagne de sensibilisation sur la commune de Saint Julien de Civry du 21 novembre au 17 décembre 2016 pour trouver de nouveaux soutiens. Cette campagne ne fera pas l'objet de quête en espèces ou en chèques.

Les équipes seront clairement identifiables par le port de badge et de vêtements aux couleurs de l'association. Les services de police sont informés de cette campagne.

5/ Assemblée générale du dépôt de pains :

Elle aura lieu le vendredi 25 novembre à 20h30 en salle de la mairie pour dissoudre l'association qui n'a plus lieu d'être.

6/ Décoration du bourg : samedi 10 décembre à 9 heures 30

Un appel est lancé aux personnes de bonne volonté.

7/ Réseaux électriques :

Afin d'entretenir et de moderniser les réseaux de distribution d'électricité, un diagnostic de ces réseaux par hélicoptère, à très basse hauteur, aura lieu entre le 16 novembre 2016 et le 30 décembre 2016.

Prochaine Réunion de Conseil Municipal :

Jeudi 8 décembre 2016 à 20h30